

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	00000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : A-P-40 5L 5L Bidons acier

Code du produit : 00000000050731696

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Vaporisation
Diluant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF Coatings GmbH
Postfach 6123
48136 Münster
Deutschland

Adresse de contact:

BASF Schweiz AG
Klybeckstrasse 141
4057 Basel
Switzerland

Téléphone: +41 44 7819-382

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	000000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

adresse E-Mail: PS-BCSCHWEIZ@basf.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse (STIZ): Tel. 145
International emergency number:
+49 180 2273-112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 3	H226: Liquide et vapeurs inflammables.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système nerveux central	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Danger par aspiration, Catégorie 1	H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Danger à long terme (chronique) pour	H412: Nocif pour les organismes aquatiques,

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version 3.0 Date de révision: 21.03.2025 Numéro de la FDS: 00000000050731 696 Date de dernière parution: 06.12.2024
Date de la première version publiée: 19.04.2024

le milieu aquatique, Catégorie 3 entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	000000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

Conseils de prudence : **Prévention:**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.

Intervention:

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	000000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec,
une poudre chimique ou une mousse anti-
alcool pour l'extinction.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Naphta léger (pétrole), hydrotraité, Kp> 140oC

isobutanol

acétate de n-butyle

xylène

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version 3.0 Date de révision: 21.03.2025 Numéro de la FDS: 000000000050731696 Date de dernière parution: 06.12.2024
Date de la première version publiée: 19.04.2024

ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : solvant organique

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro	Classification	Concentration (% w/w)

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version 3.0 Date de révision: 21.03.2025 Numéro de la FDS: 00000000050731 696 Date de dernière parution: 06.12.2024
Date de la première version publiée: 19.04.2024

	d'enregistrement		
Naphta léger (pétrole), hydrotraité, Kp> 140oC	64742-52-5 265-155-0 649-465-00-7 01-2119471843-32	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 3; H412	>= 75 - <= 100
acétate de n-butyle	123-86-4 204-658-1 607-025-00-1 01-2119485493- 29-0004, 01- 2119485493-29- 0005	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) EUH066	>= 3 - < 5
isobutanol	78-83-1	Flam. Liq. 3; H226	>= 3 - < 5

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version 3.0 Date de révision: 21.03.2025 Numéro de la FDS: 00000000050731696 Date de dernière parution: 06.12.2024
Date de la première version publiée: 19.04.2024

	201-148-0 603-108-00-1 01-2119484609-23-0011	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire) STOT SE 3; H336 (Système nerveux central)	
xylène	1330-20-7 215-535-7 601-022-00-9	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335	>= 3 - < 5

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version 3.0 Date de révision: 21.03.2025 Numéro de la FDS: 00000000050731 696 Date de dernière parution: 06.12.2024
 Date de la première version publiée: 19.04.2024

		(Système respiratoire) STOT RE 2; H373 (Reins, Foie, Système nerveux central) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 3; H412	
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
monométhyléther de dipropylèneglycol	34590-94-8 252-104-2		>= 7 - < 10

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	00000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Retirer immédiatement les vêtements souillés. En cas d'intoxication, appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement, en se munissant de l'emballage ou de l'étiquette du produit. Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître même plusieurs heures après; une surveillance médicale est donc nécessaire pendant au moins les 48 heures suivant l'accident. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	00000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

ou d'arrêt respiratoire.

- En cas de contact avec la peau : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.
Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.
Consulter un ophtalmologue.
Appeler immédiatement un médecin.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
- En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir car il y a danger d'aspiration.
Garder tranquille.

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	00000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

Si les troubles se prolongent, appeler immédiatement un médecin ou un Centre AntiPoison.

Se rincer la bouche à l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11.

Risques : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Provoque de graves lésions des yeux.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	000000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

En cas d'aspiration (p.ex. lors du vomissement) danger d'oedème/ou de pneumonie.

En cas d'ingestion suivie de vomissement, le produit peut pénétrer dans les poumons.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas d'antidote spécifique connu.
Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Pulvérisateur d'eau
Poudre sèche
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	000000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

Moyens d'extinction : Jet d'eau à grand débit
inappropriés

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques : La combustion produira une fumée dense et noire
pendant la lutte contre contenant des produits de combustion dangereux (voir
l'incendie chapitre 10).

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de : Il se peut qu'un appareil respiratoire approprié soit
protection particuliers des nécessaire.
pompiers

Information : En cas d'incendie, refroidir les citernes par arrosage.
supplémentaire
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée
doivent être éliminés conformément à la réglementation
locale en vigueur.

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	00000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter de respirer les vapeurs.

Garder à l'écart des sources d'inflammation.

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent aux rubriques 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

Pour le personnel non urgentiste:

Pour les intervenants d'urgence:

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	00000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser le produit s'écouler de manière incontrôlée dans l'environnement.

Éviter la pénétration dans le sous-sol.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Assurer une ventilation adéquate.

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	00000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Ne pas réintroduire les quantités résiduelles dans les récipients de stockage.

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les zones d'application. Se reporter à la rubrique 8 pour en savoir plus sur la protection personnelle. Se conformer aux lois sur la santé et la sécurité au travail.

Lorsque les opérateurs, pour pulvériser ou non, doivent travailler à l'intérieur de la cabine de pulvérisation, il est peu probable que la ventilation soit suffisante pour contrôler les particules et les vapeurs de solvant dans tous les cas. Dans de telles circonstances, ils doivent porter un respirateur à air comprimé pendant le processus de pulvérisation et ce jusqu'à ce que la concentration de particules et de vapeurs de solvant ait chuté sous le seuil d'exposition.

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	00000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

Le poste de travail devrait être équipé d'une douche de secours et d'une douchette à yeux.

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

: Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Le produit peut se charger électrostatiquement: en cas de transvasement toujours relier les containers à la terre. N'utiliser que des tuyaux reliés à la terre. Le port de vêtements antistatiques y compris des chaussures est recommandé. Les mesures correspondantes de sécurité contre l'incendie doivent être respectées. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	00000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

Mesures d'hygiène : Retirer les vêtements souillés et les jeter en prenant des précautions. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver à l'écart de la chaleur. Eviter l'éclairage naturel direct. Fermer les conteneurs avec attention après ouverture et les stocker verticalement afin d'éviter des fuites. Défense de fumer. Pas d'admission pour le personnel non autorisé. Stocker uniquement dans des conteneurs réservés à ce produit. Respecter les étiquettes de mise en garde. Stocker à l'abri du gel. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Précautions pour le stockage en commun : Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version 3.0 Date de révision: 21.03.2025 Numéro de la FDS: 00000000050731696 Date de dernière parution: 06.12.2024
Date de la première version publiée: 19.04.2024

Température de stockage : 5 - 40 °C
recommandée

Matériel d'emballage : Matière appropriée: acier au carbone (acier), étain (fer blanc)

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : D'autres informations sont contenues dans la Notice Technique.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version 3.0 Date de révision: 21.03.2025 Numéro de la FDS: 00000000050731696 Date de dernière parution: 06.12.2024
Date de la première version publiée: 19.04.2024

Distillats naphtériques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	VME (poussières inhalables)	5 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Cancérogène, Catégorie 3, Institut national de sécurité et de santé au travail, Fondation allemande pour la recherche			
monométhyléther de dipropylèneglycol	34590-94-8	VME	50 ppm 300 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Institut national de sécurité et de santé au travail			
		VLE	50 ppm 300 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Institut national de sécurité et de santé au travail			

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version 3.0 Date de révision: 21.03.2025 Numéro de la FDS: 00000000050731 696 Date de dernière parution: 06.12.2024
Date de la première version publiée: 19.04.2024

		TWA	50 ppm 308 mg/m3	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
acétate de n-butyle	123-86-4	VME	50 ppm 240 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Institut national de sécurité et de santé au travail, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
		VLE	150 ppm 720 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Institut national de sécurité et de santé au travail, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version 3.0 Date de révision: 21.03.2025 Numéro de la FDS: 00000000050731 696 Date de dernière parution: 06.12.2024
Date de la première version publiée: 19.04.2024

		STEL	150 ppm 723 mg/m3	2019/1831/ EU
Information supplémentaire: Indicatif				
		TWA	50 ppm 241 mg/m3	2019/1831/ EU
Information supplémentaire: Indicatif				
2-méthylpropan-1-ol	78-83-1	VME	50 ppm 150 mg/m3	CH SUVA
Information supplémentaire: Institut national de sécurité et de santé au travail, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.				
		VLE	50 ppm 150 mg/m3	CH SUVA
Information supplémentaire: Institut national de sécurité et de santé au travail, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la				

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version 3.0 Date de révision: 21.03.2025 Numéro de la FDS: 00000000050731 696 Date de dernière parution: 06.12.2024
Date de la première version publiée: 19.04.2024

	prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
xylène	1330-20-7	VME	50 ppm 220 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., Institut national de sécurité et de santé au travail, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles			
		VLE	100 ppm 440 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., Institut national de sécurité et de santé			

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version 3.0 Date de révision: 21.03.2025 Numéro de la FDS: 00000000050731 696 Date de dernière parution: 06.12.2024
Date de la première version publiée: 19.04.2024

	au travail, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles			
		TWA	50 ppm 221 mg/m3	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		STEL	100 ppm 442 mg/m3	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Nom de la substance	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Heure d'échantillonnage	Base
xylène	1330-20-7	Acides méthylhippuriques: 2 g/l	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	00000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

		(Urine)		
--	--	---------	--	--

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) (EN 166)

Nécessaire en cas de risque de contact avec les yeux.

Protection des mains

Remarques : Porter des gants de protection. N'importe quel gant de protection contre les produits chimiques certifié selon la norme EN ISO 374-1 convient : par ex. Gants en nitrile - épaisseur : 0,35 mm De plus amples informations sur le temps de pénétration sont disponibles sur demande au fabricant de gants. Les données sont basées sur l'information fournie par le fabricant de gants, le fabricant de matière première ou selon les particularités des composés du produit. Il

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	00000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. Demander des informations sur la perméabilité des gants au fournisseur. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Protection préventive de la peau Matériaux adaptés pour le contact court terme (recommandé: minimum indice de protection 2, correspondant à une durée de perméation de > 30 min d'après EN ISO 374-1): Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN ISO 374-1): Matériaux adaptés pour la protection contre les projections (recommandé: minimum indice de protection 1, correspondant à une durée de perméation de > 10 min d'après EN ISO 374-1):

Protection de la peau et du corps : vêtement de protection antistatique
Le personnel devra porter des vêtements antistatiques,

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	00000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

retardateurs de feu manufacturés en fibres naturelles et/ou en fibres synthétiques résistantes à la chaleur.

Protection respiratoire

: Appareils de protection respiratoires adéquats:

Demi-masque avec filtre combiné de classe A1P2

Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

En cas d'exposition aux brouillards, projections ou à l'aérosol, porter une protection respiratoire individuelle et une combinaison de protection appropriées.

Mesures de protection

: Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

Les fontaines pour irrigation oculaire et les douches d'urgence doivent être d'accès facile.

Si ce n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs sous les limites d'exposition en milieu de travail, utiliser des respirateurs certifiés adéquats.

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	00000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	liquide
Couleur	:	incolore
Odeur	:	odeur de distillat de pétrole (essence, kérosène)
Point/ intervalle de fusion	:	non déterminé
Point/intervalle d'ébullition	:	106 - 192 °C Méthode: calculé(e)
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	> 35 g/m3

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version 3.0 Date de révision: 21.03.2025 Numéro de la FDS: 00000000050731
696 Date de dernière parution: 06.12.2024
Date de la première version publiée:
19.04.2024

Point d'éclair : 24 °C
Méthode: ISO 3679

Température d'auto-inflammation : > 200 °C

Température de décomposition : Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

pH : substance / du mélange est non-polaire / aprotique

Viscosité
Viscosité, cinématique : 6,0 mm²/s (23 °C)
non déterminé (40 °C)

Temps d'écoulement : < 30 s à 23 °C
Section transversale: 3 mm
Méthode: ISO 2431

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : non déterminé

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Non applicable aux mélanges.

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version 3.0 Date de révision: 21.03.2025 Numéro de la FDS: 00000000050731 696 Date de dernière parution: 06.12.2024
Date de la première version publiée: 19.04.2024

Pression de vapeur : non déterminé (20 °C)
non déterminé (50 °C)

Densité : 0,788 g/cm³ (20 °C)

Densité de vapeur relative : Plus lourd que l'air.

Caractéristiques de la particule
Taille des particules : La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e)
sous forme non solide ou sous forme de granulé.

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme
comburant.

Inflammabilité (liquides) : Liquide et vapeurs inflammables.

Combustibilité soutenue : Maintient la combustibilité: oui

Substances auto-
échauffantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme auto-
échauffant.

Taux de corrosion du métal : Non corrosif pour les métaux.

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	000000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

Miscibilité avec l'eau : non miscible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Eviter l'éclairage naturel direct.
Protéger du gel.
Chaleur, flammes et étincelles.
Chaleur.

10.5 Matières incompatibles

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	000000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

Matières à éviter : Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit:

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: vapeur

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	000000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

cutanée

Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

acétate de n-butyle:

Résultat : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	00000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	000000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

acétate de n-butyle:

Coefficient de partage: n- : Pow: 200 (25 °C)

octanol/eau

log Pow: 2,3 (25 °C)

pH: 7

Méthode: OCDE Ligne directrice 117

BPL: oui

isobutanol:

Coefficient de partage: n- : Pow: 10 (25 °C)

octanol/eau

log Pow: 1 (25 °C)

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	00000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

Méthode: OCDE Ligne directrice 117

BPL: oui

xylène:

Coefficient de partage: n- : log Pow: 3,12 - 3,20 (25 °C)
octanol/eau

BPL: non

Remarques: L'information donnée provient de travaux
qui font référence et de la littérature.

monométhyléther de dipropylèneglycol:

Coefficient de partage: n- : log Pow: 0,004 (25 °C)
octanol/eau

pH: 7,5 - 7,7

Méthode: OCDE ligne directrice 107

BPL: oui

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	000000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	000000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

Emballages contaminés : Les conteneurs qui ne sont pas correctement vidés doivent être éliminés conformément à la directive 2008/98/CE.

Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doivent être éliminés comme ayant été utilisés.

Code des déchets : 07 07 04, autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	000000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : UN 1263

ADR : UN 1263

RID : UN 1263

IMDG : UN 1263

IATA : UN 1263

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES

ADR : MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES

RID : MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version 3.0 Date de révision: 21.03.2025 Numéro de la FDS: 000000000050731696 Date de dernière parution: 06.12.2024
Date de la première version publiée: 19.04.2024

IMDG : MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES

IATA : MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
ADN	: 3	
ADR	: 3	
RID	: 3	
IMDG	: 3	
IATA	: 3	

14.4 Groupe d'emballage

ADN

Groupe d'emballage : III

Code de classification : F1

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	000000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

Numéro d'identification
du danger : 30

Étiquettes : 3

ADR

Groupe d'emballage : III

Code de classification : F1

Numéro d'identification
du danger : 30

Étiquettes : 3

Code de restriction en
tunnels : (D/E)

RID

Groupe d'emballage : III

Code de classification : F1

Numéro d'identification : 30

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	000000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

du danger

Étiquettes : 3

IMDG

Groupe d'emballage : III

Étiquettes : 3

EmS Code : F-E, S-E

IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366

Instruction d' emballage (LQ) : Y344

Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Flammable Liquids

IATA (Passager)

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	000000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355

Instruction d'emballage (LQ) : Y344

Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Flammable liquid

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environnement : non

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

RID

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	000000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

Dangereux pour : non
l'environnement

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ordonnance sur la réduction des : Les conditions de limitation pour les annexes
risques liés aux produits chimiques suivantes doivent être prises en compte:
(ORRChim, SR 814.81) Annexe 1.11 Substances liquides dangereuses

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	00000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

Distillats naphténiques lourds (pétrole),
hydrotraités: Annexe 1.10 Substances
cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la
reproduction, Annexe 1.11 Substances liquides
dangereuses

xylène: Annexe 1.11 Substances liquides
dangereuses

2-méthoxypropanol-1: Annexe 1.10 Substances
cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la
reproduction

benzène: Annexe 1.12 Benzène et homologues,
Annexe 1.10 Substances cancérogènes,
mutagènes ou toxiques pour la reproduction

REACH - Listes des substances extrêmement : Non applicable
préoccupantes candidates en vue d'une
autorisation (Article 59).

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	000000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la : 20.000 kg
protection contre les accidents majeurs (OPAM
814.012)

Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux 814.201)

Classe de pollution de : Classe A

l'eau

Remarques: auto classification

Composés organiques : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du
volatils Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions
industrielles (prévention et réduction intégrées de la
pollution)

Contenu en composés organiques volatils (COV): 100 %

La loi sur les taxes d'incitation pour les composés
organiques volatils (VCOV)

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	000000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

Contenu en composés organiques volatils (COV): 100 %

Autres réglementations:

Article 13 Ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52): Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'art. 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Informations sur la Directive DecoPaint (2004/42/CE):

Sous-catégorie conformément à l'annexe IIB:

a

Valeur limite pour la teneur max. en COV conformément à l'annexe IIB:

850 g/l

Teneur en COV du produit prêt à l'emploi, ISO 11890-2:

793 g/l

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation pour une utilisation sûre a été réalisée pour le mélange et le résultat est documenté aux rubriques 7 et 8 de la FDS

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	00000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

- H226 : Liquide et vapeurs inflammables.
- H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H312 : Nocif par contact cutané.
- H315 : Provoque une irritation cutanée.
- H318 : Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 : Nocif par inhalation.
- H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	00000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

effets néfastes à long terme.

EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	: Danger par aspiration
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
STOT RE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	000000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

- 2000/39/EC : Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif
- 2019/1831/EU : Europe. Directive 2019/1831/UE de la Commission établissant une cinquième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
- CH BAT : Switzerland. Liste des VBT
- CH SUVA : Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
- 2000/39/EC / TWA : Valeurs limites - huit heures
- 2000/39/EC / STEL : Limite d'exposition à court terme
- 2019/1831/EU / TWA : Valeurs limites - huit heures
- 2019/1831/EU / STEL : Limite d'exposition à court terme
- CH SUVA / VME : valeur moyenne d'exposition
- CH SUVA / VLE : valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	00000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	000000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

Information supplémentaire

Autres informations : Pour les systèmes multi-packs, se référer aux fiches de données de sécurité de chacun des composants
Réservé aux utilisateurs professionnels.

Classification du mélange:

Flam. Liq. 3 H226

Eye Dam. 1 H318

STOT SE 3 H336

Asp. Tox. 1 H304

Aquatic Chronic 3 H412

Procédure de classification:

Sur la base de données ou de
l'évaluation des produits

Méthode de calcul

Méthode de calcul

Méthode de calcul

Méthode de calcul

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) n°
1907/2006, tel que modifié par le
règlement de la Commission (UE)
2020/878



A-P-40 5L 5L Bidons acier

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	21.03.2025	000000000050731 696	Date de la première version publiée: 19.04.2024

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CH / FR